

Parcours touristique n°6

de Boissy-Saint-Léger à Limeil-Brévannes

Distance : 9,2 km

Point de départ et d'arrivée : RER Boissy-Saint-Léger

Accessibilité : Arrêt Boissy-Saint-Léger (RER A)

Parking du Casino à proximité

Durée du parcours (sans activité) : 2h à pied

Activités proposées : Orchidées Vacherot et Lecoufle
Chocolatier Janin

Descriptif de l'itinéraire :

A

La balade débute à la station du **RER Boissy Saint Leger**. Orientez-vous à la sortie sur votre gauche, **Boulevard de la gare**. Traversez l'**Avenue du Général Leclerc** et prenez la direction du centre-ville de Boissy-Saint-Léger en remontant la **Rue de Paris** sur 600 mètres. *Aidez-vous de la carte ci-jointe pour bien suivre votre cheminement.*

B

Tournez à gauche **Rue du Temple** jusqu'à l'intersection avec la **Rue Mercière**. Face à vous se trouve le **Temple Protestant** de Boissy-Saint-Léger. Construit en 1875, l'édifice abrite le haut-relief d'Auguste Bartholdi, aussi connu pour être l'auteur de la Statue de la liberté à New York.

C

Engagez-vous à droite **Rue Mercière** jusqu'au feu tricolore et tournez de nouveau à droite **Rue de Sucy**. A 150 mètres sur votre gauche découvrez la **Ferme de Boissy-Saint-Léger**. Construite entre 1784 et 1785, de type briard avec sa cour fermée, elle a été rénovée en 1995 et abrite aujourd'hui principalement le marché de la ville. En sortant, continuez sur la **Rue de Sucy** jusqu'au carrefour à feux et tournez à gauche **Boulevard Léon Réveillon**. Sur votre gauche, à hauteur du n°7, observez la **Mairie de Boissy-Saint-Léger**, inspirée du Château de Grosbois. Au n°21, le lavoir municipal, bien conservé et ceint de verdure, permet de s'imaginer facilement l'époque où les lavandières s'y rassemblaient pour laver leurs linges.

D

Quelques pas plus loin, faites une halte à l'ombre des arbres du **Parc commémoratif de Boissy**, ou poursuivez jusqu'à l'important carrefour à feux de l'**Avenue du Général Leclerc**. Tournez à droite, et à la prochaine intersection, traversez au feu pour vous diriger à gauche dans la **Rue de Valenton**. Parcourez 250 mètres jusqu'aux **Serres des orchidées Vacherot et Lecoufle** situées sur votre gauche. Ouverte toute l'année, la serre-cathédrale permet, selon les floraisons, de profiter d'une visite différente à chaque saison. Mondialement connu par les collectionneurs, et notamment pour la mise au point d'un système de clonage, cet établissement vaut à Boissy-Saint-Léger le qualificatif de « Capitale des Orchidées ».

E

A la sortie des serres, revenez sur vos pas, traversez la **Rue de Valenton** pour emprunter la première rue à gauche, **Rue de la Procession**. Au n°48, poussez la porte du **Chocolatier**

Janin, artisan chocolatier depuis trois générations. Des visites sont organisées régulièrement sur inscription au préalable.

F Revenez sur vos pas et engagez-vous à gauche dans l'**Avenue Hottinguer**. Au premier croisement, empruntez la **Rue Louise Chenu** sur votre gauche. Marchez sur 800 mètres pour atteindre le bout de la rue. Descendez à droite sur la **Rue du Tertre**. Au virage, continuez tout droit vers le **Chemin des Regards**. Au bout de cette rue, poursuivez sur le sentier piétonnier, ancienne voie de chemin de fer aménagée, permettant de profiter d'un cadre naturel sur environ 350 mètres. Débouchant sur la **Rue Eugène Varlin**, tournez à droite. 200 mètres plus bas, après avoir passé la série de virages, poursuivez sur le cheminement en zig-zag du petit **Parc Colline Serreau** sur votre droite. Profitez-en pour faire une halte et découvrir les différentes essences d'arbres fruitiers du **Verger de Brévannes**.

G A la sortie du parc, au niveau du rond-point du **Carrefour du 19 mars 1962**, orientez-vous à votre gauche vers la **Rue Pasteur** et longez l'enceinte de l'hôpital Emile Roux sur 450 mètres, puis tourner à droite à l'intersection avec la **Rue Marius Dantz**. A 350 mètres, tournez à droite au carrefour à feux sur l'**Avenue de Verdun**. A 50 mètres, se dresse l'**Eglise Saint-Martin**, construite au 18^{ème} siècle et récemment agrandie. A 450 mètres, au rond-point, au niveau de la grille d'entrée de l'hôpital, profitez de la perspective offerte par l'allée de tilleuls pour percevoir au loin le bâtiment historique du domaine. Ancien **Château de Brévannes** édifié au 17^{ème} siècle, cette bâtie de style classique a connu de nombreux propriétaires dont le neveu de Napoléon Ier, avant d'être rachetée par l'Assistance Publique. Poursuivez tout droit et tournez à droite dans la **Rue Henri Barbusse** au cœur du centre-ville de Limeil-Brévannes. A 350 mètres, après l'élegant villa de Séze abritant le poste de police municipale, un petit square sur votre droite encadre un **colombier**, vestige de l'ancien domaine, classé aux Monuments Historiques depuis 1980. Poursuivez jusqu'au parking de la **Place René Marck** sur votre gauche. Au bout de cette aire de stationnement, empruntez le chemin piétonnier puis la **Rue Claude Bernard**, avant de rejoindre la **Rue Pierre Curie**. Tournez à gauche, puis de nouveau à gauche à 200 mètres dans la **Rue du Tertre**. Au milieu de cette rue, une pause peut être envisagée au **Parc Léon Bernard**, doté d'aires de jeux pour enfants.

H A partir du parc, poursuivez tout droit jusqu'au rond-point de la **Place Eugène Colleaul**, puis empruntez la deuxième à droite en direction du Collège D. Féry, **Avenue du 8 mai 1945**. A l'intersection avec l'**Avenue des Tilleuls**, le petit **lac des Tilleuls**, une ancienne ballastière, dispose d'un cadre bucolique incitant à en faire le tour. Un havre de verdure parfait pour se reposer au printemps ou en été. Poursuivez sur l'**Avenue du 8 mai 1945** sur 450 mètres jusqu'à rejoindre l'**Avenue Charles de Gaulle**. Traversez le carrefour afin d'être sur le trottoir d'en face. Orientez-vous sur votre droite en longeant les immeubles, puis à 100 mètres, contournez l'aire de jeux pour enfants et empruntez sur votre gauche, la **Rue Gaston Rouleau**, cheminement piétonnier permettant de circuler entre les immeubles jusqu'au cœur du **Quartier de la Haie Griselle**. A 250 mètres, observez à votre gauche sur le fronton d'un immeuble, la discrète fresque de Jean-Louis Dupart représentant un pêcheur à la ligne, faisant écho à la perspective du plan d'eau tout proche. A proximité, se dresse **La Chapelle Notre-Dame de la Plaine**, bâtiment tout en briques rouges, érigé au 20^{ème} siècle. Contournez-la par la droite afin de rejoindre la **Rue Jacques Prévert**. Sur votre droite, **la Place du Forum** regroupe la médiathèque, le cinéma et le **Centre culturel Le Forum**, espace de création et de diffusion de spectacles vivants de Boissy-Saint-Léger.

I Au niveau de la **Rue Jacques Prévert**, à 150 mètres, contournez sur votre gauche le bâtiment tout en brique du commissariat de police et poursuivez sur le trottoir de l'**Avenue Charles de Gaulle**, partagé avec les cyclistes. Au prochain carrefour, traversez aux feux en remontant sur votre droite l'**Avenue du Général Leclerc**. Passez sous le pont de la voie ferrée, et parcourez 150 mètres jusqu'à votre point d'arrivée : la station **RER Boissy-Saint-Léger**.

Le saviez-vous ?

Grâce à la présence du domaine de Grosbois, propriété du Maréchal Berthier qualifiée comme « l'une des plus belles chasses de l'Empire », Boissy-Saint-Léger a rejoint le réseau de « Ville impériale ».

Au cœur du décor originel du château, la bibliothèque regroupe un fond exceptionnel de près de 3000 ouvrages militaires scientifiques et historiques, ainsi que de nombreuses cartes et plans de bataille.

46 Avenue de Grosbois à Marolles-en-Brie

Pour plus d'informations :

Serres Vacherot et Lecoufle : www.exploreparis.com/fr/1198-vacherot-lecoufle-orchidees.html

Chocolaterie Janin : www.exploreparis.com/fr/1235-la-chocolaterie-janin.html

Centre culturel le Forum : www.ville-boissy.fr/vivre-a-boissy/culture-evenements/centre-culturel/

Carte du parcours

